



N°2023-D02-A

OBJET :
Désignation des
membres de la
Commission d'Appel
d'Offres

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 25 janvier à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :

Mesdames Chantal CARDELEC, Gwendoline DESFORGES, Sylvie PIGANEAU
Messieurs José CACHIN, Patrick STEFANINI

Etaient absents excusés :

Mesdames Colette GERGEN
Messieurs Karl OLIVE – Othman NASROU – Ali RABEH

A donné pouvoir :

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

VU l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la désignation des nouveaux membres du Conseil Départemental au Comité Syndical de l'île de Loisirs de Saint-Quentin en Yvelines

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation de deux membres titulaires et un membre suppléant pour cette commission

Mbres en exercice : 9
Qorum : 5
Présents : 5
Pouvoir : 1
Suffrages exprimés : 6

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

DESIGNE Madame Gwendoline DESFORGES et Monsieur Karl OLIVE titulaire

DESIGNE Monsieur Patrick STEFANINI suppléant

En conséquence la Commission d'Appel d'Offres est ainsi constituée :

Président	Président du Syndicat Mixte
Titulaires	Au nombre de 5 Sont membres désignés : Mme CARDELEC – Mme GERGEN – Mme PIGANEAU – Mme DESFORGES – M. OLIVE
Suppléants	Au nombre de 3 Sont membres désignés : M. NASROU – M. RABEH – M. STEFANINI



Fait à Trappes, le 25 janvier 2023
Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN